L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons : VIII

Autor(en): **Michod, Alex.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-176664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

faire une courte apparition. En effet, ces feuilles se précipitent bientôt après à l'office, à la cuisine, chez le portier, où elles vont faire les délices des gens de la maison.

N'oublions pas de mentionner l'*abonné par raccroc*, c'est-à-dire celui qui a oublié de retourner le journal en temps opportun et qui a trop de délicatesse pour ne pas le garder au moins trois mois. — Encore un procédé délicat des plus louables.

Nous arrivons enfin à l'*abonné intime*, c'est celui qui, en vertu de l'abonnement qu'il paie quelquefois et de l'amitié qu'il vous porte toujours, vous assassine de critiques, de conseils et de plaisanteries sur tout ce que vous faites. C'est lui qui vous accostera, par exemple, par ces paroles : « Quelle épouvantable tartine nous as-tu servie dans ton dernier numéro ? » ou bien : « Quel affreux *canard* nous apportes-tu aujourd'hui? etc., etc., etc. » Il faut reconnaître, cependant, qu'il y a des personnes encore plus difficiles, ce sont les *connaissances*, non abonnées, mais lisant par hasard le journal pour vous communiquer leurs impressions. C'est pour le coup que votre modestie est à l'aise avec ceux-là; quand on les a écoutées un moment, on est tenté de retourner à l'école pour y apprendre à lire d'abord, à écrire ensuite et à penser après ; tant on est peu rassuré sur son maigre savoir.

En terminant ces lignes et en protestant de nouveau de notre attachement sans bornes pour tout ce qui est l'ombre d'un abonné, nous voudrions glisser en post-scriptum une petite insinuation pour engager quelques personnes à s'ab.... mais nous craignons d'être indiscrets et nous répéterons seulement l'adage consacré :

A bon entendeur.... salut ! H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

VIII.

Nous aurions à citer maints autres chants de cette époque :

Courberais-tu ta tête, brave et loyal Vaudois,
Sous le joug que t'apprêtent, etc.

Mais il nous répugne de rappeler davantage ces années de dissensions civiles, qui heureusement ont cessé depuis longtemps entre les cantons.

Dans les mêmes temps, 1814 ou 15, un jeune royaliste français quittait son pays pour se soustraire au joug napoléonien, et, traversant le Jura, venait en fugitif demander un asile aux nobles propriétaires du château de Vincy; bientôt après, errant de nouveau sur les rives de notre Léman, il s'arrêtait quelques semaines aux environs de Meillerie, d'où il laissait échapper ces vers si touchants :

Pourquoi me fuir, passagère hirondelle ?
Viens reposer ton aile auprès de moi, etc.

On était loin alors de se douter que leur auteur était ce Lamartine, qui devrait plus tard immortaliser nos rives par sa méditation *le Lac*, que notre Niedermeyer mit plus tard en musique.

C'est au même ordre d'inspiration que doit appartenir ce chant si frais et si pur, dont la suave mélodie reproduit avec tant de charme la poésie des soirs d'été de notre beau Léman.

LA SUISSESSE AU BORD DU LAC.

L'encens des fleurs embaume cet asile,
La nuit descend à pas silencieux
Le lac est pur, l'air est frais et tranquille,
La paix du soir se répand en ces lieux.
O ma patrie,
O mon bonheur !
Toujours chérie,
Tu rempliras mon cœur.

Venez jouir, ô mes chères compagnes,
Du plus beau soir après le plus beau jour;
Faisons redire à l'écho des montagnes
Ces chants si purs de tendresse et d'amour :
O ma patrie, etc.

Phœbé perçant à travers le feuillage,
De mon ami m'annonce le retour;
Déjà j'entends au lointain du rivage
Sa douce voix répéter à son tour :
O ma patrie, etc.

La liberté, comprimée par les événements qui amenèrent la chute de Napoléon et le règne de la Sainte

---

vantait sa beauté, l'autre sa grâce, un autre son esprit, un autre son talent pour la danse, un autre la fortune du vieux Samuel. Au milieu de ce feu de propos croisés et interrompus, Roquebrune dit d'une voix claire :

« Quel dommage qu'une beauté si rare et si parfaite soit près de se marier ! Nous ne pourrons plus l'aimer que de loin.

— Oh ! dit le lord Aberïoil d'un air fat, si je voulais m'en donner la peine !

— Ni vous, milord, ni personne. Elle est fiancée à un Français de mes amis.

— Par les mânes de Richard Strongbow, s'écria Kilkenny, à moins que ce Français ne soit le grand diable d'enfer, je parie qu'avant quinze jours son mariage sera rompu.

— Milord, dit dédaigneusement le Canadien, souvenez-vous des chutes du Niagara. La France vaincra l'Angleterre encore une fois.

— Je parie mille dollars qu'il sera rompu, s'écria Aberfoïl, et que j'épouserai miss Butterfly avant trois semaines.

— Je tiens le pari, » dit Roquebrune.

Le lendemain, les fumées du vin étant dissipées, Aberfoïl se souvenait à peine de son pari; mais Roquebrune n'avait garde de le lui laisser oublier.

Le lord Aberfoïl, comte de Kilkenny, pair d'Écosse et d'Irlande, était le plus grand fou des Trois Royaumes. Ruiné par ses voyages et ses paris, il fuyait Londres et ses créanciers. L'éloge qu'on avait fait de la beauté le touchait peu; il n'aimait que la chasse au renard, la boxe et les festins; mais il souriait à la pensée d'hériter du vieux Butterfly. Il ne doutait point d'ailleurs que son nom, son titre et son mérite extraordinaire, ne vinssent aisément à bout d'une petite Américaine. Il fit donc les premières démarches pour se rapprocher de Cora, qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Néanmoins il affectait la plus grande réserve.

(La suite prochainement.)

Alliance ne pouvait sommeiller longtemps dans nos contrées et déjà, en 1819, à la fête des Vignerons de Vevey, en présence de plus de dix mille spectateurs, venus des contrées les plus lointaines, le grand prêtre de Bacchus faisait entendre ces simples et mâles paroles, dont l'énergie était doublée par une musique d'un caractère large et solennel :

Dans les beaux climats de la Grèce,
Aux chants, aux cris, de l'allégresse,
Jeune dieu tu mêlais ta voix !
Mais la Grèce dans la poussière,
Laisse courber sa tête altière,
Et tu fuis un peuple sans lois.

Chœur :

Tu viens Bacchus dans l'Helvétie,
Tu viens chercher la liberté ;
Aux chants de liberté, patrie,
Tu partages notre gaîté.

La force a soumis la nature,
Des rochers jadis sans verdure,
Sont devenus un sol fécond,
Là, nos bras ont fixé l'empire
Du Dieu qui se plaît à sourire
Aux fatigues du vigneron.

Chœur :

Mais sous le ciel de l'Helvétie,
Que ne pourrait la liberté ?
En chantant liberté, patrie,
Quel obstacle n'est emporté.

(*A suivre*) ALEX. MICHOD.

Le bassin du Nil.

Personne n'ignore les efforts vainement tentés depuis vingt ans pour la découverte des sources du Nil. Ce problème paraissait tellement indéchiffrable que, malgré soi, on finissait peu à peu par croire avec Andréa de Bono, que le Nil blanc était formé, non par un grand lac, mais par une infinité de petits ruisseaux éparpillés dans les environs de Gondokoro. Cette opinion, peu conforme aux données généralement admises, a toujours été combattue par les géographes. La bonne foi de A. de Bono n'était pas directement mise en doute, mais on supposait avec raison qu'un voyageur forcé de rebrousser chemin, ne trouvant pas devant lui une rivière assez large pour porter son embarcation, avait été amené à indiquer, comme rapproché de sa dernière étape, le mystérieux point qu'il cherchait.

En dépit donc des renseignements de A. de Bono, il valait mieux s'en tenir aux hypothèses précédemment admises, savoir que le Nil sortait de quelque grand lac ; cette conjecture reposait sur une concordance unanime entre les géographes européens, asiatiques et africains, anciens et modernes. Depuis quelques jours, la question semble sortir du domaine des hypothèses. Des lettres datées de Khartoum et d'Alexandrie annoncent que deux explorateurs, Spelke et Grant, partis des parages du lac Victoria, sont arrivé en Nubie. Ce voyage seul constitue un des plus remarquables faits que la science puisse enregistrer. — Ils ont vu sortir le fleuve du grand lac ; ils ont marché assez longtemps le long de ses bords, mais malheureusement il n'ont pu le suivre dans un détour considérable qu'il fait à l'ouest, et ils se sont rendus directement à Gondokoro ; l'importance de leur découverte se trouve ainsi fort diminuée ; car la rivière de Gondokoro est-elle bien identique avec celle qui s'échappe du lac Victoria ? C'est très probable, mais non certain. — Quoiqu'il en soit, ce voyage n'aurait-il pour résultat que d'éclairer la géographie sur les peuples et la topographie de régions jusqu'à présent complétement inconnues, qu'il serait encore bien digne de fixer l'attention.

Ça marche.

Voici comment s'exprime, dans la *Revue nationale*, un éminent publiciste français, M. Lanfrey, à propos des dernières élections, dans lesquelles l'opposition a obtenu, à Paris, un si brillant succès :

« Ce qui nous rassure sur l'avenir du mouvement libéral actuel, c'est son caractère d'universalité. On pourrait concevoir des craintes, s'il était particulier à un pays ; mais la complicité évidente de l'Europe entière le rend irrésistible. L'Europe est en train de défaire avec beaucoup de lenteur, mais avec un remarquable esprit de suite et avec un ensemble puissant, cette œuvre d'une réaction irréfléchie, cet absolutisme factice que dans une heure d'effroi elle avait jeté comme un réseau sur notre société moderne, et qui, n'étant en harmonie ni avec nos idées, ni avec nos mœurs, ne pouvait avoir qu'une durée éphémère. Il n'est pas de nation qui, dans ces dernières années, n'ait remis la main à ce travail de la civilisation, dont la première condition est la liberté. Les peuples qui n'ont pas eu le cœur assez ferme pour revendiquer la liberté pour eux-mêmes, ont voulu s'honorer en la reconquérant pour les autres, et aujourd'hui ils l'invoquent à leur tour. On peut ralentir ou modérer un tel mouvement, mais on ne l'arrête pas. Il est facile de prévoir qu'il y aura avant peu une forte impulsion, au moins égale à celle qui poussait il y a douze ans les nations vers l'extrémité opposée, à la suite des agitations inconsidérées (?) de l'année 1848. Aussi n'est-ce plus à nous aujourd'hui, mais aux gouvernements, qu'il convient d'avoir des inquiétudes sur l'issue de ce mouvement. Ceux qui auront eu le bon esprit de le devancer et le servir en seront récompensés, mais ce qui est bien certain, c'est que ceux qui se mettraient en travers ne feraient que donner en spectacle leur folie et leur impuissance. Autant le rôle qu'ils rêvent était facile, alors que l'Europe entière était emportée dans les voies de la réaction absolutiste, autant il est impossible aujourd'hui, que tout se précipite vers la liberté. »